



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 2 avril 2024

## Choc des savoirs : Attal doit renoncer !

La grève du 2 avril a été particulièrement suivie dans les collèges avec 36% de grévistes : les personnels refusent en bloc le tri des élèves dans des groupes. Le ministère est dans l'impasse : cette réforme imposée par Attal est inapplicable et génère la colère de l'ensemble de la communauté éducative.

Le ministère aurait dû entendre la réaction des personnels, qui se sont massivement mobilisés pour exprimer leur refus de cette réforme par des pétitions, des motions, des rassemblements et des journées de grève très bien suivies...

Le ministère aurait dû entendre l'exaspération des élèves et des parents d'élèves, qui s'insurgent contre le tri social qu'on leur promet.

Le ministère aurait dû entendre l'avertissement retentissant du Conseil supérieur de l'éducation, qui a rejeté massivement voire unanimement toutes les mesures du « choc des savoirs » qui lui ont été présentées.

Désormais, la préparation de la rentrée 2024 est mise en suspens par l'incurie de Gabriel Attal, incapable de revenir en arrière. Son entêtement met l'école en difficulté : il reproduit la « méthode Blanquer » en imposant sa réforme comme Blanquer l'avait fait avec la réforme du bac et des lycées. Rappelons que cette réforme du bac, tout aussi mal pensée et inapplicable que le « choc des savoirs » doit maintenant être détricotée petit à petit pour permettre aux lycées de fonctionner correctement.

Le tri des élèves dans des groupes, qui menace non seulement de saper le principe du collège unique mais aussi de désorganiser

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



complètement les établissements scolaires, est une aberration éducative, décriée par la recherche scientifique et refusée par l'ensemble de la communauté éducative. Cette réforme totalement idéologique, imposée depuis Matignon, se heurtera fatalement à la réalité. Mais combien d'élèves devront en faire les frais et en subir les conséquences avant qu'elle soit retirée ?

Il est temps pour le ministère de mettre fin à cette fuite en avant vers la stigmatisation des élèves en difficulté et la relégation sociale d'une partie de la jeunesse.

**SUD éducation revendique l'abandon de cette réforme et appelle les personnels à continuer à se mobiliser pour le retrait de l'ensemble des mesures du « choc des savoirs ».**